

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'ABIENS

Cabinet de Madame B. F.

Juge d'instruction

du TRIBUNAL de Grande Instance d'ABIENS

N° du Parquet : .05/

N° d'instruction : .3/

Procédure criminelle

EXPERTISE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

De Monsieur Eric C

Mr Jean-Pierre VOUCHE

Je Soussigné,

Monsieur Jean-Pierre VOUCHE

Psychologue clinicien, diplômé du D.E.S.S en psychopathologie de l'Université

Paris V René Descartes,

Titulaire du Diplôme d'Université de Psychiatrie et Psychologie Légales,

Expert près la Cour d'Appel d'Amiens,

EXPERTISE MÉDICO - PSYCHOLOGIQUE de Monsieur Éric C

Commis par ordonnance en date du 4 novembre 2007 du Cabinet de Madame B. F, Juge d'instruction au TRIBUNAL de Grande Instance d'ABIENS, transmis à l'expert par G. P, greffier audit tribunal en date du 16 décembre 2007.

A l'effet de bien vouloir :

- 1. Procéder à l'examen médico -psychologique de Monsieur Éric C.**
- 2. Analyser l'état actuel de la personnalité du mis en examen, dans les registres de l'intelligence, de l'affectivité et de la sociabilité et apprécier leurs dimensions pathologiques éventuelles.**
- 3. Faire ressortir les facteurs personnels, familiaux et sociaux ayant pu influencer sur le développement de sa personnalité.**
- 4. Déterminer son quotient intellectuel.**
- 5. Préciser si des dispositions de la personnalité ou des anomalies mentales ont pu intervenir dans la commission de l'infraction.**
- 6. Dire s'il présente des traits de personnalité d'un abuseur sexuel. Préciser s'il existe un risque de récidive.**
- 7. D'une façon générale, fournir toutes données utiles à la compréhension du mobile des faits reprochés à la personne, et les cas échéant de son traitement.**
- 8. Indiquer dans quelle mesure la personne est susceptible de se réadapter et préciser quel moyen il conviendrait de mettre en œuvre pour favoriser sa réadaptation.**

Avons examiné,

- Monsieur Eric C, le mardi 17 janvier 2008 à 09h00 à la prison de BEAUVAIS, durée trois heures d'examen et de test.

Attestons avoir accompli personnellement la mission confiée et consignons ainsi qu'il suit les résultats de nos constatations.

I EXPERTISE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

1- Éléments biographiques significatifs (selon les dires du sujet) :

Nom : C

Prénom : ERIC

Age : 24 ans et 2 mois.

Date de naissance : 10/11/19 à Ham.

Sexe : Masculin.

Adresse : en foyer ARAPEJ, au 29, rue des Clowns 80000 ABIENS.

Occupation professionnelle au moment de l'affaire : sans activité professionnelle.

Nationalité : française.

Etat civil : Fils de Claude C et de Sylviane M.

Quant à la vie affective il se déclare célibataire sans enfant. Il fréquentait une amie Cindy au moment des faits, qui a un enfant Enzo (dont il n'est pas le père).

2- Rappel de la Situation juridique actuelle et raisons de l'expertise :

Situation juridique : Monsieur Eric C est détenu à la Maison d'Arrêt de MEAUVAIS 60000. Mandat de dépôt en date du 15.09.07.

Accusations :

Viol en réunion et à raison de l'orientation sexuelle des victimes (victimes : M.GOR et M.LE)
Crime prévu et réprimé par les articles 222-24 6° et 9°, 222-23, 222-44, 222-45, 222-47 alinéa 1, 222-48, 222-48-1 du Code Pénal, 378 et 379 -1 du Code Civil (Natif 20557)

Agression sexuelle en réunion. (victime : M. GOD) délit prévu et réprimé par les ART 121-4, ART 121-5, 222-28 4, 222-27, 222-22, 222-31, 222-44, 222-45, 222-47 et 222- 48-1 du Code Pénal (Natif 1126).

Vol en réunion, avec violences, a raison de l'orientation sexuelle des victimes (victimes : M.GOR, M.LE, M. GOD) en état de récidive légale s'agissant de M.C. Délict prévu et réprimé par les articles 132-10. 311-4, 311-1 et 311-14 du Code Pénal (Natif 7874)

Date de comparution : 16/12/2007.

Date prévue du rapport : 16/03/2008.

Source de la demande d'évaluation : Tribunal de Grande Instance d'ABIENS, Cour d'Appel d'ABIENS, cabinet de madame B. F, Juge d'Instruction. Pièces jointes : D79, D44, D35, D13.

3. Antécédents délinquantiels:

o **Délinquance juvénile :** Entre 16 et 18ans (le sujet ne peut préciser les dates exactes).

| Délit | Victime | Année | Sentence |
|-------|---------------------|---------------|----------|
| Vol | Dans une école | 1998 (16 ans) | Amende |
| Vol | Dans un magasin | 1999 | Amende |
| Vol | Dans une habitation | 1999 | Amende |

Toutes ces amendes ont été réglées par sa mère !

o **Délinquance adulte :** Entre 18 et 24ans, selon ses déclarations :

| Délits (14) | Victime | Année | Sentence |
|---|------------------------------------|-------|---|
| Vol à la roulotte | Sur 13 véhicules | 2000 | 4 mois Maison d'Arrêt d'Amiens. |
| Cambriolages | Ordinateurs | 2001 | 6 mois Maison d'Arrêt d'Amiens. |
| Cambrilage | Sté d'assurances | 2002 | 6 mois ferme. |
| + Vol à la roulotte | Véhicules | 2002 | |
| Vol à la roulotte | Véhicules | 2002 | Sursis. |
| Vol (de nuit) | Dans des magasins | 2002 | 8 mois ferme Maison d'Arrêt d'Amiens. |
| Vol | Société d'assurances (ordinateurs) | 2003 | 9 mois T.G.I de Péronne. |
| Violence avec arme | Fête foraine, groupe de jeunes | 2003 | 22 mois T.G. I de LAON cumul de peines. |
| Infraction à la législation des stupéfiants (ecstasy) | | 2005 | 1 mois ferme par le T.G.i d'AMIENS |

4. Antécédents psychiatriques

Traitement psychiatrique :

Il ne signale aucun suivi psychiatrique, ni psychologique, juste une prescription d'un traitement médicamenteux au SUBUTEX lors de l'incarcération à Maubeuge en 2004, dans l'esprit d'une tentative de décrochage des produits stupéfiants (héroïne, cocaïne), traitement durant 2 à 3 mois. Aucune autre évaluation, ni suivi spécialisé en raison d'une problématique sexuelle.

5. Antécédents médico-chirurgicaux

| Année | Nature | Intervention |
|-----------------|-----------------------------------|---|
| Entre 10-12 ans | Appendicite | à ST- Quentin (ou Péronne imprécision). |
| À 22 ans | Poignet foulé suite à une bagarre | Urgences à l'hôpital d'HAM. |

6. Histoire personnelle, familiale et maritale

6.1 Développement psychomoteur :

Aucun problème dans le développement psychomoteur, absence de retard du développement. Il reste marqué par le divorce des parents, alors qu'il avait seulement dix ans. Il a peu revu le père dans les

premiers temps de cette séparation. Puis après il n'y a eu aucun lien paternel, qui a été très mal vécu et de ce fait a peu fourni de limites structurantes à ce monsieur.

6.2 Antécédents scolaires :

Âge au début de la scolarité : école maternelle à 3 ans.

Rendement scolaire : il a redoublé durant son cursus primaire la C.M.1, il a eu des difficultés scolaires en histoire et géographie.

Il a poursuivi un cursus secondaire. Il est entré en 6^{ème} à 12 ans. Arrêt en 3^{ème} de la scolarité secondaire.

Dernière année terminée : Apprentissage de 2 ans en boucherie.

Difficultés particulières : Il a la pratique du C.A.P en boucherie en 2001, mais on relève un arrêt de la scolarité, dû à une incarcération trois mois avant la fin de l'année scolaire. Il n'a pas pu passer ses épreuves sportives (de natation).

Aptitudes différentielles : Élève bon en mathématiques et français, par contre il présente des difficultés malgré tout en orthographe.

Âge à l'abandon de la scolarité : fin de la scolarité à 20 ans, il a néanmoins repris des études professionnelles en C.F.A à l'I.R.E.A.M d'AMIENS, une formation de 6 mois mais il a été incarcéré à nouveau et n'a pas pu effectuer ses un an et demi de formation comme cela était prévu.

Raisons de l'abandon : abandon en raison de l'incarcération.

6.3 Service National

Incarcéré au moment des trois jours, il n'a pas effectué de service militaire.

6.4 Histoire familiale :

Modèle relationnel des parents : Le couple parental est décrit comme stable. Mais sans qu'il saisisse le pourquoi de l'évolution de la situation du couple parental, les parents ont pensé divorcer. « ...Et du jour au lendemain le père a disparu... ». Pendant un an, il n'a pas vu son père, il l'a revu à Roubaix et a été en vacances avec lui vers ses 12 ou 13 ans (imprécision à nouveau des périodes et dates).

Relation du sujet avec ses parents : On relève une bonne relation avec sa mère, qu'il qualifie de chaleureuse, adorable. Une mère courageuse qui élève seule ses quatre garçons. Il délivre peu d'impressions sur la relation paternelle. Il ne mentionne aucun élément affectif en direction de son père.

Relation du sujet avec sa fratrie et autres membres significatifs de sa famille :

La fratrie est composée de cinq frères de pères différents :

- o Christophe M (nom de la mère), 31 ans, marié, employé à l'usine à HAM (Huilles-Villette).

- o Ludovic, 27 ans, n'a plus de relation avec ses frères, cuisinier à HAM.

- o Frédéric, 26 ans, vit en concubinage, chaudronnier à HAM.
- o Éric, 24 ans, intérimaire, incarcéré actuellement.
- o Geoffrey A fils de Christophe A (nouveau concubin de la mère, séparé depuis.) il aurait 16 ans, et serait en 3è au collège à HAM.

Il a conservé des relations avec sa famille, sauf avec Ludovic son frère (il signale une mauvaise entente, avec une influence sur sa consommation de drogue). Il reçoit du courrier en détention de sa mère et sa belle-sœur Chantal M.

Agressions physiques ou psychologiques au sein de l'univers familial : rien à signaler.

Un mode d'établissement de maintien des relations objectales : Il a conservé de bonnes relations avec sa mère (elle souffre moralement de ses affaires judiciaires).

Il dit que sa mère souffre de l'incarcération de son fils. Il explique à sa mère qu'il a déraillé du fait de sa consommation de drogues.

6.5 Champ affectivo-sexuel

Éveil sexuel et Éducation sexuelle : Il a parlé pour la première fois de la sexualité avec des copains de la cité « La Plaine Saint - Martin » à HAM . Aucune éducation intra familiale.

Modèles sexuels familiaux, modèle parental : Un modèle parental normal et peu d'image sexuée des parents. C'est un sujet qui le gêne !

Agression sexuelle durant l'enfance et l'adolescence : rien à mentionner.

Vie auto-érotique : masturbation, auto-érotisme : Plus jeune, ses premières masturbations remontent à ses 17 ans. Un vécu de celles-ci sans culpabilité. A l'âge adulte, il en pratique en détention (avec des supports : magazines style Play - Boy) ou des films pornographiques diffusés en détention (comme « Frissons »). Fantasmes hétérosexuels et des rêveries éveillées sur la femme du moment. Un scénario sexuel investi dans une chambre.

Histoire psychosexuelle adulte

Fantasme et choix d'objet (reconnaissance). Un choix d'objet sexuel préférentiel hétérosexuel.

Premiers contacts sexuels, 1 ère expérience : A 17 ans avec une femme de 30 ans, plusieurs rapports sexuels durant quatre mois. Il a entretenu sept relations avec des femmes majeures. La plus longue aventure amoureuse a duré plus de deux ans de 18 à 21 ans. Rupture de cette relation du fait d'une incarcération. Sonia est sortie avec un autre homme durant son incarcération.

Vie commune : à 21 ans, a vécu en concubinage durant huit mois avec Claire. Mais incarcéré en 2003, pendant la période de détention la relation a cassé.

Dit ne pas avoir eu d'expériences avec des prostituées.

Adaptation et pratiques sexuelles à l'âge adulte : Place de la sexualité dans la vie du sujet, fantasmes : Toute relative pas d'obsession.

Dysfonctions sexuelles : Aucune dysfonction sexuelle, nous ne relevons aucune perturbation.

Axe relationnel : Bon apprentissage du comportement de séduction. Il ne court pas après les femmes, il est idèle en relation amoureuse. Une relation à l'autre investie. Actuellement depuis août 2005, il fréquente une amie (Cindy) qui habite à ABIENS, elle a 20 ans, elle est mère au foyer, c'est une maman d'un petit garçon d'onze mois. Elle vient lui rendre visite en détention (à 3 reprises). Il existe un échange psychologique avec sa partenaire actuelle. Dit avoir un dialogue libre avec sa partenaire actuelle. Usage de documents pornographiques En incarcération il regarde des magazines et des films. Aucune pornographie violente.

6.6 Histoire conjugale :

Dans le choix de sa partenaire récente Cindy c'est l'aspect physique (esthétique) et sa personnalité qui l'ont attiré. « ...Cindy s'occupe bien de son enfant, c'est une mère et une femme attentive... ». Il a une admiration des femmes, comme sa mère, qui seules peuvent élever leur(s) enfant(s).

Il peut avoir des prises de responsabilités partagées dans le couple. Il existe une bonne communication avec sa compagne. Donc il possède des capacités de communication et de négociation avec son amie. La relation du sujet avec l'enfant de Cindy est bonne, il peut prendre Enzo dans ses bras.

7. Aspects psychocriminologiques sur les délits actuels

Causes déclenchantes :

Dans le parc Jules Verne à Amiens vers 22H00 selon lui. Il reconnaît des actes de violence, il roulait un joint (haschisch) et Mr Jean François Pel étant alcoolisé a voulu frapper une de ses connaissances (d'Eric C). Mr Pel a frappé un prénommé Aurélien (24 ans). Il a tenté de le retenir. Trois homosexuels (connus sur Amiens) ont été gazés (bombe lacrymogène) par Mr C Éric, il a pressenti qu'une des victimes voulait se lever pour intervenir sur Mr Pel, il a alors sorti une bombe lacrymogène, se faisant passer pour la BAC (police). Il n'y a aucun degré de préméditation « c'est un malheureux hasard! », il allait rendre visite à sa petite amie Cindy, qui vit en foyer mère-enfant, 24 rue Jules Verne, près du parc Jules Verne. Il allait la rejoindre avec Michael Sex, ce dernier allant voir Tania Leg résidant également en foyer (mère-enfant).

Il est accusé d'une pénétration digitale anale sur M.Gor Bernard, «je suis innocent, je ne sais pas pourquoi il déclare cela.... Je l'ai peut être cogné un peut trop fort, j'ai la conscience tranquille! ».

Le sujet dans son discours sur M. God et ses déclarations : M.C Éric déclare « ..il ment M.God, peut être qu'il s'attendait à une proposition, plutôt qu'une gazeuse. ».

Appréhension du retentissement psychologique pour la victime : Concernant M.God il reconnaît qu'il y a eu une agression (bombe avec gaz) : il dit « quand je fais quelque chose je l'assume.... ».

Rapport à la contrainte exercée : Il y a une reconnaissance totale : on observe une reconnaissance de l'agression, mais une négation totale de toute agression sexuelle.

Fantasmes avant, après et pendant le délit :

Il n'y a aucun fantasme pendant le délit. Il dit «les homosexuels, j'ai rien contre eux, ils font leur vie dans leur coin! »

Circonstances de l'arrestation :

Il a été arrêté par la B.A.C (police), «je les ai fait courir un petit peu, les gens de la B.A.C, j'ai tenté de fuir, j'avais volé deux portables aux victimes! ».

Rapport à la loi :

Nous sommes plus dans une banalisation du rapport à la loi, sans être dans un défi à la loi. En ce qui concerne le vol avec violence, il imagine qu'il va prendre deux ans de détention (pour le vol en réunion avec violence).

Positionnement du sujet et compréhension du délit par le sujet, vécu surmoïque du passage à l'acte :

Il se sent coupable du vol, par contre il a une colère qui sommeille en lui envers la police, la Justice et les victimes.

Il dit : « j'ai honte de la justice, la police fait mal son travail, honte de la justice française.... ».

Absence d'un réel vécu surmoïque.

Niveaux de reconnaissance, le rapport aux faits :

- Le sujet se perçoit comme victime d'une erreur judiciaire, négation complète dans l'accusation de viol en réunion, et d'agression sexuelle.
- Le sujet reconnaît le délit. Reconnaissance totale des fait de vol en réunion et de violences.

8. Consommation d'alcool et de drogues

Le sujet consomme de l'alcool :

Une bière par semaine. Il reconnaît autrefois avoir consommé avec des amis lors de soirées (en boîtes de nuit), de la vodka et du whisky, mais de façon exceptionnelle entre ses 18 à 21 ans. Il a pu être ivre, mais pas souvent. Cette soirée là, il n'y avait pas eu de consommation excessive.

Le patient consomme de la drogue :

Du cannabis dix grammes par jour, coûtant 40 euros. Entre 2001 à 2003, il prenait un gramme d'héroïne au maximum de sa consommation, en sniff, jamais en intra veineuse. Il a fait une tentative de désintoxication avec la structure d'aide le MAIL à ABIENS en 2003 et le S.A.T.O à ST- Quentin. C'est une démarche faite avec sa mère. Il a arrêté en 2003 pendant sa détention, et a eu une prise de médicament, du SUBUTEX.

Répercussions sociales et professionnelles de la consommation de drogue :

Avec pour conséquence une absence au travail, pour acheter de l'héroïne en Belgique. Abandonnant souvent l'emploi. Aucun cas d'alcoolisme dans la famille du sujet.

Un cas de toxicomanie dans la famille :

Son frère Ludovic consomme de l'héroïne, depuis 2000 «peut être avant.... J'ai consommé avec lui parce que je l'ai voulu ».

9. Aspects psychologiques et État mental

Il se décrit au niveau de sa personnalité : « Ma mère dit que je n'écoute pas les autres, j'en fait qu'à ma tête ». Il se décrit comme entêté, rancunier. « Je suis fixé sur certaines idées ».

Un profil de personnalité : Immature-égoцентриque. Une personnalité infantile.

• **Éléments de personnalité :**

En ce moment il se sent anxieux.

Il se sent à l'aise en grand groupe.

Absence de timidité, il s'intègre facilement à un groupe. Il n'est pas réservé, il se fait remarquer en détention par son esprit vif et revendicateur.

Il ne se sent pas gêné par le regard de l'autre, «je n'ai besoin de personne pour avancer dans la vie ».

On note une susceptibilité : «j'ai horreur qu'on se foute de moi, qu'on me prenne pour un con ! ».

Il se sent très méfiant, quand il voit la vie (rapports relationnels).

Il se sent bagarreur, « s'il le faut, je ne vais pas me rabaisser ».

Il ne se vit pas comme quelqu'un de bougon, mais plutôt agréable.

Il est tenace et têtu.

Un côté rationnel : «j'ai un côté rationnel, quand même dans mes choix ».

Il est énormément rancunier, « cela me créait des problèmes ».

De caractère indépendant «je ne dépends de personne! ».

Moyennement orgueilleux : «je peux être fier! »

Il est ambitieux, il aimerait avoir une vie stable, être en concubinage !

• **Niveau Intellectuel :**

Un niveau intellectuel moyen faible, avec un Q.I à 95.

Éléments cliniques, évaluation psychologique

Angoissé, anxieux, par cette affaire il a peur que la vérité ne sorte pas!

Traits névrotiques :

Aucun trait pathologique, ni hystérique, ni phobique, ni obsessionnel.

Un axe de psychorigidité présent :

- il est susceptible,
- il est très méfiant.
- il présente une certaine rigidité d'esprit.
- il est très rancunier.
- aucune interprétation.
- aucun vécu persécutif.

Impulsivité :

Une impulsivité verbale, mais il doit être provoqué pour être impulsif physiquement. Il tape dans les murs quand il est en colère, automutilation. Il apparaît comme très nerveux, emporté.

Donc des tendances psychopathiques sont relevées :

- l'impulsivité, à l'origine de ses troubles du comportement, incapable de retarder l'accomplissement de ses désirs immédiats et d'anticiper les conséquences de ses actes en fonction des expériences passées.

- L'agressivité, elle jaillit à la moindre objection ou obstacle opposé aux désirs ou pensées de ce monsieur.

- L'inaffectivité apparente, avec une instabilité des liens affectifs et sociaux. Égocentrique, il établit des liens, des relations à autrui superficiels.

Instabilité :

Il se trouve stable. Nous relevons quand même une instabilité dans son parcours de vie.

– *Affect et Humeur*

Pas de dysthymie, peu déprimé, ni d'état d'excitation. Par contre, par moment en milieu carcéral il est désespéré, il a des idées suicidaires.

Dans la recherche de vécus :Aucune frustration,

Des tensions internes lors de conversation et d'interprétation.

Absence de vécu dépressif, Il tente de ne pas être dans un conflit relationnel.

Il est dans l'animosité (rage, haine, vengeance), « ..vis à vis des victimes, des menteurs, des gens qui veulent me mettre des battons dans les roues.. ».

Pas d'excitation sexuelle.

Il peut être préoccupé, il est émotif, ne se sent pas triste. « ..Je sombre dans une souffrance psychologique... ».

Il est moyennement irritable. Il est méfiant.

Il est revendicateur en ce qui concerne son affaire juridique.

Le sujet est mobilisable. Il est approprié aux idées exprimées.

– Pensée

Une pensée organisée et cohérente, il n'a pas de blocages, ni de relâchement des associations idéatives.

Un discours circonstancié.

Un état d'anhédonie, de dévalorisation quand il se sent coupable !

Il peut être dans la culpabilité.

Par moment est désespéré, il a des idées suicidaires.

Pas de menaces envers autrui, habituellement.

L'estime de soi est normale.

Il a du mal à affronter la réalité.

Un délire de persécution sous l'effet de la drogue quotidienne. Absence de délire de grandeur, ni religieux.

Absence d'idées de référence, ni de divulgation de la pensée. Pas d'idées d'influence.

Concernant les fonctions mentales supérieures :

Très bonne mémoire, mis à part ses repères temporels. Il est très attentif, même sur ses gardes, il possède de bonnes capacités d'attention, de concentration et de calcul mental. Il n'existe pas de trouble du langage.

Perception

Aucune hallucination auditive, ni d'hallucination visuelle, ni de perceptions corporelles étranges.

• *État mental général*

Dans son apparence générale et son comportement, lors du premier contact lors de l'examen, il paraît son âge, on est en présence d'un sujet réactif, direct, pouvant être provocateur dans ses réponses. D'une bonne hygiène. Une attitude attentive et coopérative durant l'examen d'expertise.

Nous relevons une difficulté d'orientation dans le temps, mais aucune difficulté dans les repères dans l'espace et aux personnes.

Aucun ralentissement psychomoteur, ni état d'agitation.

Pas de tremblements. Un débit verbal normal. Une légère latence des réponses.

10. Vie professionnelle

Son âge au début du travail : à 18 ans, il était apprenti boucher.

Activités professionnelles du sujet :

- o boucher en remplacement (entre 2001-2002).**
- o Cuisinier à 23 ans pendant 8 mois en détention (formation d'apprenti cuisinier)**
- o Conditionnement en intérim entre 20 et 21 ans.**
- o Mécanicien pendant 8 mois en 1999 à HAM**

Nous remarquons une bonne constance au travail au début, sur du long terme il est moins constant.

Problèmes particuliers au travail : Des problèmes d'absences à ses postes de travail.

11.Type de loisirs

Loisir structuré (effet socialisant) : football à Amiens avec des copains, mais hors de clubs de football.

12.Diagnostic selon une typologie de délinquance sexuelle

Nous ne relevons pas de délinquance sexuelle habituelle, ni occasionnelle.

Nous ne voyons pas d'hyper contrôle.

Il n'a pas un profil de prédateur.

Il n'est pas dans un rapport sexuel de domination.

Aucun élément psychotique.

Aucun élément de sadomasochisme.

Aucune déficience.

Aucune agressivité sexuelle.

13. Antécédents criminels de la famille

Aucun antécédent criminel dans sa famille.

14. Antécédents psychiatriques de la famille

Aucun antécédent psychiatrique de la famille.

15. Antécédents médico-chirurgicaux de la famille

Aucun antécédent médico-chirurgical de la famille.

16. Facteurs associés à la délinquance

Des Facteurs du passé :

Des facteurs du passé peuvent jouer, en outre la séparation du couple parental, avec un manque de repères parentaux structurant.

17. Recommandations Cliniques

- **Relation du sujet avec les évaluateurs :** Une bonne relation du sujet, mais « je trouve les questions connes, surtout le test ».

- **Indication ou contre-indication pour l'instauration d'un traitement :**

Aucune demande personnelle, il a plutôt tendance à nier tout besoin d'intervention psychologique.

- **Gestion de sa sexualité à venir – changement (modèles de changement) :**

Choix d'objet hétérosexuel, satisfaction des relations avec une femme à condition qu'il arrive à se stabiliser dans son rapport à la loi et qu'il arrive à une meilleure maîtrise de ses pulsions agressives.

II CONCLUSIONS DE L'EXPERT

L'examen médico - psychologique de Monsieur Eric C révèle :

Une incapacité à tirer une expérience de ses délits et de ses échecs passés qui l'ont mené en prison à plusieurs reprises.

Une installation de comportement déviant depuis l'âge de 16 ans, qui s'amplifie avec le temps et l'on leste au niveau social et professionnel, le plaçant dans des impasses, sans qu'il développe une analyse critique sur les faits.

Il est en quête d'une stabilité affective et sociale, mais il ne s'en donne pas les moyens par défaut de sens critique sur ses agissements, avec un mécanisme de défense projectif ; il porte sur autrui ce qui lui appartient défaillance et carences réels qui entraînent des problèmes socioprofessionnels. Les relations avec autrui semblent superficiellement satisfaisantes, quand il ne se sent pas méprisé.

Il présente une trop grande susceptibilité et sensibilité qui l'amènent à exploser, si on l'attaque sur ses zones de fragilité. Il apparaît comme très nerveux, emporté. Par ailleurs, il a un niveau intellectuel moyen faible qui ne lui permet pas de conduire une analyse introspective efficace. Le potentiel de raisonnement et de jugement est au dessous de la moyenne. Mais sans aspect déficitaire. Le cursus scolaire est modeste mais correct. Les acquis de base ont été assimilés.

Nous observons une immaturité, des éléments d'une problématique narcissique, un axe de rigidité.

L'analyse de l'état actuel de la personnalité de Monsieur Eric C mis en examen, dans les registres de l'intelligence, met en évidence un quotient intellectuel correct, mais qui est moyen faible, avec un Q.I de 95. La mémoire est correctement structurée. Mais le sujet a du mal à être précis en resituant les événements de son passé et de les situer dans le temps.

De l'affectivité, il présente des carences affectives dues à l'absence du père, il manque de repères et de limites.

Et de la sociabilité : il n'est pas très sociable, même s'il se décrit comme sociable et agréable, il en ressort qu'il a des troubles relationnels du fait de son instabilité émotionnelle et de son irritabilité.

Concernant les dimensions pathologiques : il ne contrôle pas ses pulsions, cela entraîne une violence gratuite, une impulsivité verbale et physique.

Il ressort au niveau des facteurs personnels : Des facteurs familiaux, le divorce de ses parents à 10 ans, induit une rupture de lien avec le père. Son frère Ludovic l'a influencé pour sa première prise de drogue.

Et des facteurs sociaux : la dérive de consommation de drogue a eu un effet sur ses passages à l'acte, ayant pu influencer sur le développement de la personnalité de Monsieur Eric C. Sa vie professionnelle est une succession d'essais et d'échecs.

L'absence d'autorité parentale est patente, il y a un défaut d'identification au père, à l'autorité, et un défaut de transmission d'élément surmoïque avec une sur protection maternelle. Il présente un défaut de maturation du fait de carences éducatives.

Des dispositions de la personnalité de monsieur Eric C

On enregistre des anomalies mentales, telles que troubles du comportement, un côté infantile, une impulsivité avec nervosité, des difficultés des contrôles des pulsions d'agressivité et un état

de colère rapidement mobilisable, une dépendance au cannabis (produit toxique mineur). Donc des tendances psychopathiques sont relevées :

- l'impulsivité, à l'origine de ses troubles du comportement, incapable de retarder l'accomplissement de ses désirs immédiats et d'anticiper les conséquences de ses actes en fonction des expériences passées.

- L'agressivité, elle jaillit à la moindre objection ou obstacle opposé aux désirs ou pensées de ce monsieur.

- L'inaffectivité apparente, avec une instabilité des liens affectifs et sociaux. Égocentrique, il établit des liens, des relations à autrui superficiels. Concernant sa vie affective et sentimentale, c'est une suite d'aventures peu durables.

Les éléments qui ont pu intervenir dans la commission de l'infraction.

Les éléments qui ont pu intervenir dans la commission de l'acte, pour lui c'est un lieu (le parc) où des rencontres avec des victimes potentielles sont possibles, c'est une situation à risque.

La crainte d'une réaction de défense d'une des victimes vers le groupe d'agresseur a déclenché une réaction d'agressivité.

Le sujet présente des traits de personnalité d'un abuseur sexuel

Nous n'avons pas d'éléments qui nous laisse à penser que nous sommes devant une problématique de dysfonctionnement sexuel.

Il existe un risque de récurrence concernant le vol et la violence.

Des données utiles à la compréhension du mobile des faits reprochés à la personne, il ressort que nous avons une violence gratuite.

L'explication du délit réside dans le fait d'un besoin financier dû à une consommation, de drogue actuellement de cannabis. Autrefois de cannabis et d'héroïne entre son adolescence et sa majorité.

Préconisations en terme de traitement.

Il ne fait aucune demande de traitement thérapeutique.

Nous recommandons un travail clinique dans un groupe de parole avec ses pairs, cela lui serait bénéfique.

Il est dans une répétition qui ne lui permet pas d'avancer.

Un travail dans un groupe de parole lui permettrait une prise de conscience et un aménagement de ses comportements en société.

Monsieur Eric C est susceptible de se réadapter

Les moyens qu'il conviendrait de mettre en œuvre pour favoriser sa réadaptation sont :

- o Un groupe de parole sur une période suffisamment longue pour apprécier des modifications du comportement, lui permettrait une meilleure gestion des situations à risque et une

meilleure gestion de ses pulsions agressives. Il pourrait prendre conscience de la conséquence de ses actes, qui ont des répercussions affectives sur son entourage, sur les victimes et une recherche d'une meilleure intégration du rapport à la loi.

o Une inscription professionnelle canalisée, afin qu'il ne cède pas rapidement à un découragement ou à une prise de toxiques.

Dimension psychosexuelle :

Il reconnaît l'épisode de violences, en donnant sa version de façon succincte. Il exclut et nie toute agression sexuelle sous contrainte.

Nous ne trouvons pas d'éléments pervers dans notre exploration de la sphère psychosexuelle, il se satisfait d'une relation hétérosexuelle et sans difficulté d'approche de séduction.

Il a une capacité à nouer une relation affective satisfaisante.

Aucun trait de violence conjugale et une quête affective sans connotation de contrôle ou d'agressivité.

Un discours sur ses compagnes positif et respectueux.

Il a du respect pour sa mère, il évoque un lien maternel très présent, qui pointe sa nécessité d'être renforcé affectivement pour son équilibre psychologique.

Mais il se montre incapable d'anticiper sur les conséquences affectives que son comportement délinquantiel induit.

Une dimension réactionnelle du choix de la sexualité de ses victimes à conduit à une libération des pulsions agressives, sans laisser apparaître une dimension d'abus sexuel.

Dimension de toute puissance

Il cherche la maîtrise de l'autre par la peur, les menace verbalement et physiquement du regard. Il est dans une quête inconsciente de la confrontation à l'autre, qui l'entraîne dans une spirale et une montée en agressivité dans une violence immodérée.

BEAUVAIS le 17 janvier 2008.

Jean-Pierre VOUCHE